

Article 21 du Règlement

M. le Président: Je regrette d'informer le député que son temps de parole est expiré.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

ON DEMANDE DE DÉRÉGLEMENTER L'INDUSTRIE DU PÉTROLE ET DU GAZ

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud): Monsieur le Président, depuis 1980, l'industrie du pétrole et du gaz a été incapable de donner son plein apport à l'économie canadienne. La baisse des investissements dans ce domaine a eu des répercussions directes sur les ressources énergétiques du Canada ainsi que sur les niveaux de sécurité et d'emploi.

Les prix et le régime fiscal actuel sont tels que l'industrie ne peut réaliser des bénéfices suffisants. Les stimulants offerts par le gouvernement précédent pour encourager la prospection dans les régions isolées ont engendré un parti pris et voué à l'inefficacité la prospection et l'exploitation des ressources énergétiques au Canada.

Récompensons le succès plutôt que l'activité. L'industrie ne réclame aucun traitement de faveur, mais elle veut être traitée comme les autres industries au Canada. Elle a besoin d'une déréglementation, d'un régime fiscal efficace et il faut supprimer immédiatement la disposition de rétroparticipation.

* * *

LE TRANSPORT MARITIME

LE RELÈVEMENT DES FRAIS DE PASSAGE ANNONCÉ

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, depuis que le ministre des Finances (M. Wilson) a annoncé que les budgets d'exploitation des traversiers du CN reliant Terre-Neuve seraient réduits, CN Marine a relevé de 15 p. 100 ses tarifs pour la traversée du golfe. Désormais, pour un aller simple, les frais de passage pour une voiture et un adulte, de North Sydney à Argentia, s'élèveront à plus de \$100. Voilà ce qu'il en coûte pour passer d'une province à une autre.

De même, les économies qu'entend réaliser le ministre des Finances dans les services de cabotage dans le cadre d'une économie globale de 16.1 millions de dollars, vont amener une réduction de ces services entre Terre-Neuve et la côte du Labrador. D'une part le gouvernement pénalise tous ceux qui veulent se rendre à Terre-Neuve ou en revenir et d'autre part, la réduction des services de cabotage et une hausse des tarifs constituent une décision ignoble puisqu'elle porte atteinte à l'unique moyen de transport de certaines localités côtières.

Et pour porter l'insulte à son comble, le premier ministre de Terre-Neuve a annoncé qu'il doit se rendre à Ottawa pour tenter de savoir ce qui s'y passe. Et voilà pour le fédéralisme coopératif. Seul le conservatisme coopératif a empêché le premier ministre de Terre-Neuve de répudier formellement l'actuel gouvernement, chose qu'il mérite sûrement à cause de certaines mesures qu'il a prises après les élections. Je souhaite que la soumission inconditionnelle du premier ministre à ses supérieurs d'Ottawa prenne fin dans les plus brefs délais.

LES JEUNES

L'ANNULATION DES COUPES DANS LES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt le discours qu'a fait hier l'honorable ministre d'État chargée de la Jeunesse (M^{me} Champagne) et je la félicite de son discours ainsi que de sa nomination à ce poste important. Il est clair que nous avons tous les deux la responsabilité de la jeunesse parce que nous sommes déjà passés par là.

Je remarque que la ministre d'État a promis d'être la porte-parole des jeunes. Elle a ajouté: «toutes les chances doivent être données à chaque jeune d'exploiter au maximum son potentiel propre, qu'il soit fortuné ou non, homme ou femme, autochtone, immigrant, et ainsi de suite». Elle semble donc consciente de quelque chose qui échappe à ses collègues du cabinet, soit qu'on ne peut parvenir à la prospérité sans justice sociale. L'une ne va pas sans l'autre.

Par conséquent, j'ai hâte de travailler avec la ministre d'État; nous serons les porte-parole de ceux qui étaient représentés sur la colline aujourd'hui et de la jeunesse en général et nous demanderons au gouvernement de faire en sorte que, par la Loi sur le financement des programmes établis, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux fournissent suffisamment d'argent à l'enseignement postsecondaire, plutôt que de se consulter pour réduire ce financement. Nous devons nous assurer que l'aide fédérale aux étudiants est suffisante, qu'elle encourage les études à temps partiel et qu'elle aide à surmonter les obstacles que connaissent les pauvres, les femmes et les minorités. Nous découragerions ainsi les provinces de réduire leurs programmes d'aide comme l'a fait la Colombie-Britannique. J'espère également que l'honorable ministre appuiera la jeunesse et s'opposera aux réductions du programme fédéral de prêts aux étudiants et d'«Été Canada».

* * *

LA PROSTITUTION

ON DEMANDE DE PRÉSENTER AU PLUS TÔT DES MODIFICATIONS À LA LOI

M. Rob Nicholson (Niagara Falls): Monsieur le Président, je voudrais soulever une question qui touche de près les habitants de Niagara Falls et qui préoccupe également tous les Canadiens. Je veux parler du racolage aux fins de prostitution. L'ancien ministre de la Justice a signalé que le racolage n'était pas un problème d'ordre national, mais je puis assurer à la Chambre que c'est un problème urgent et permanent pour les habitants de Niagara Falls, ainsi que de bien d'autres municipalités du pays.

Depuis la décision rendue en 1978 par la Cour suprême du Canada, bon nombre de municipalités ont essayé de faire face à ce problème, mais elles ont obtenu un succès mitigé parce que l'ancien gouvernement a refusé d'agir. Le comité de gestion du centre-ville de Niagara Falls et d'autres m'ont déjà demandé de trouver une solution rapide à ce problème. C'est donc avec grand plaisir que j'ai appris, par le discours du trône, que notre gouvernement est disposé à agir.

J'exhorte le ministre de la Justice (M. Crosbie) et mes collègues de la trente-troisième législature à ne pas attendre davantage pour apporter les modifications législatives qui s'imposent. La prostitution, comme la pornographie, représente une